



Communiqué de presse

Lavour, le 21/07/23

Nous souhaitons réagir suite aux divers événements qui se sont produits sur la commune et alentours, et aux réactions que ces événements ont engendrées.

Tout d'abord, nous rappelons que **nous condamnons ces actes de vandalisme**. Depuis deux ans, nous nous efforçons de contribuer au dialogue entre la direction des vergers, les élus et les associations de riverains car nous sommes convaincus que seules des solutions raisonnées et concertées peuvent permettre de concilier les attentes légitimes des riverains et les contraintes d'exploitation de ces terres.

Nous dénonçons également les accusations qui ont été portées sur des organisations ou des personnes résidant en proximité des pommiers **sans preuve**.

En tant qu'élu de la République, inciter à la division et à la haine sans fondement est un acte très grave et irresponsable. Ce n'est pas la première fois que le maire de Lavour accuse sur la base d'informations non fondées et non vérifiées. Ces dernières semaines, il en a usé dans le courrier qu'il a rédigé à l'attention des maires du Tarn sur les migrants, dans son discours devant la mairie suite aux émeutes (dans lequel il fait référence à la mort d'un sapeur pompier qui s'est révélée sans lien avec celles-ci), et dernièrement, en jetant à la vindicte populaire un habitant d'Ambres.

Ce type de posture peut se révéler très dangereux, et déboucher sur des actes violents envers les citoyens qui se battent pour leurs convictions. De plus, dans ce dernier cas, ces attaques visent à **délégitimer et à jeter le discrédit sur l'écologie** et les écologistes.

Lavour Citoyenne a fait campagne sur le fait que l'écologie n'est pas une option mais une solution pour que les territoires s'adaptent aux conséquences du changement climatique. Nous, les élu.es Lavour Citoyenne, nous n'avons cessé de le rappeler et de participer à tout ce qui permet de **faire vivre cette écologie comme espace d'action**, de **transformation** et de **planification des politiques publiques locales**, que ce soit au niveau communal ou communautaire. **La destruction du vivant ne fait pas partie du vocabulaire de l'écologie**. Jeter l'anathème sur une association écologiste, et sur leurs représentants, c'est avant tout disqualifier un collectif de riverains donc de concitoyens soucieux de leur cadre de vie.

En tant qu'élus, nous n'avons pas à attiser les tensions de notre société, mais à proposer des espaces de dialogue et de rencontre pour que des solutions soient construites.

Pour en revenir à la nécessaire transformation écologique de notre environnement urbain, nous souhaitons également intervenir sur le PLU sur lequel nous avons dû délibérer la semaine dernière en conseil municipal.